

CHAMPIONNAT DE FRANCE

3ème division 2025 - Zone 4

Du 26 mai au 31 mai 2025

Etang de l'île Perchette et de la Varenne sous Chandon

La FFPS CARPE Centre - Val de LOIRE et Philippe Hue sont heureux de vous accueillir à l'étang de l'île Perchette et à l'étang de la Varenne sous Chandon *pour participer à la 3ème division du Championnat de France 2025.*

Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.

PROGRAMME OFFICIEL



Lundi 26 mai 2025

- 8h30 - Accueil et pointage des équipes au plan d'eau de la Varenne sous Chandon
- 9h30 - Lancer de précision 1ère manche
- 10h30 - Choix des postes
- 14h - début de la 1ère manche (48 heures)**
- 21h - Classement provisoire

Mardi 27 mai 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Mercredi 28 mai 2025

- 14h - Fin de la 1ère manche**
- 16h - Proclamation des résultats de la 1ère manche à la Varenne sous Chandon
- 16h30 - lancer de précision 2ème manche
- 19h30 - Repas

Jeudi 29 mai 2025

- 7h30 - Rendez-vous au plan d'eau de La Varenne sous Chandon
- 8h - Choix des postes de la 2ème manche
- 10h30 - début de la 2ème manche (48 heures)**
(amorçage libre jusqu'à 19 h)
- 21h - Classement provisoire

Vendredi 30 mai 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Samedi 31 mai 2025

- 10h30 - Fin de la 2ème manche**
- 12h - Proclamation des résultats

Amorçage libre de 8 heures à 19 heures

Le plan d'eau de l'île Perchette est sur la commune de Noizay et la Varenne sous Chandon est à Amboise

Carte de pêche obligatoire

Cette compétition est régie par le règlement officiel 2025 de la FFPS Carpe
Les règlements général et sportif de la FFPS sont disponibles sur

www.ffps-carpe.fr